

Communiqué de presse – Le 4 avril 2023

Les Canaliseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes saluent le Plan Eau et réaffirment leur rôle essentiel dans la préservation de la ressource

L'annonce du Plan Eau par le Président de la République était attendue par toute la Profession des Canaliseurs, qui alerte depuis des années sur les problématiques de préservation et de sécurisation de la ressource. Ils se félicitent que leurs messages d'alarme trouvent désormais un écho favorable dans l'action de l'Etat. Focus sur les axes et les mesures qui concernent tout particulièrement le secteur.

Parmi les 53 mesures du Plan eau, qui permettront d'atteindre l'objectif de 10% d'économie d'eau à horizon 2030 en France, l'attention des Canaliseurs se portent sur les suivantes :

Réduire les fuites et sécuriser l'approvisionnement en eau potable

180 M€ d'aides supplémentaires par an des Agences de l'eau seront dédiés au petit cycle de l'eau et donc aux investissements permettant de réduire les fuites.

Traitements prioritaires des 170 collectivités « points noirs », qui enregistrent des taux de fuites de plus de 50% sur leurs réseaux d'eau potable. Ces collectivités sont au nombre de 21 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Modernisation des réseaux avec la pose de compteurs intelligents par exemple.

Massifier la valorisation des eaux non conventionnelles (Réutilisation des eaux usées, eau de pluie, eaux grises, etc.)

Développement de 1000 projets de réutilisation sur le territoire, d'ici 2027

Objectif de 10% d'eaux usées traitées et réutilisées d'ici 2030 (moins de 1% actuellement)

Levée des freins réglementaires et assouplissement des procédures administratives

Améliorer la gouvernance de l'eau, pour la rendre plus efficace et plus lisible

Implication de tous les acteurs à l'échelle des territoires

Rôle des Conseils départementaux conforté en matière d'assistance technique et financière

Assurer une tarification et un niveau de financement de la gestion de la ressource en eau adéquats

Au total, budget des Agences de l'eau rehaussé de 475M€ supplémentaires par an

Suppression du plafond de dépenses des Agences de l'eau, dès les 12e programmes

Nouvelle génération d'Aquaprêts à taux bonifié pour les collectivités territoriales, portée par la Banque des territoires

Mise en place d'une tarification de l'eau progressive et responsabilisante.

Réaction de Michel Réguillon, Président des Canaliseurs du Sud-Est

« Le Président a admis que le mauvais état de nos réseaux d'eau était la conséquence de sous-investissements historiques... Ces sujets sont régulièrement au cœur des tables-rondes qu'organisent la Profession aux quatre coins de la région lors de la Rencontre régionale de l'eau (chaque année à l'automne) ! C'est important que nos messages soient enfin entendus et que les moyens, notamment financiers, soient mis en œuvre. »



Les professionnels sauront mobiliser toutes leurs compétences pour répondre aux enjeux de l'accélération des travaux. »

Réaction de Stéphane Graupner, Délégué régional Les Canaliseurs Rhône-Alpes

« La proposition du gouvernement en faveur d'un ajustement du prix de l'eau est intéressante. Nous rappelons régulièrement que « l'eau doit payer l'eau »... Cela





constitue la première source de financement du petit cycle de l'eau, pour lequel les Canaliseurs sont en première ligne et apportent leurs savoir-faire en matière d'entretien des réseaux. Le sujet de la lutte contre les fuites semble enfin devenir prioritaire et nous nous en félicitons. »

Réaction de Jean-Luc Garcia, Délégué régional Les Canaliseurs Auvergne

« Sur le terrain, la volonté d'agir des collectivités est souvent là, mais elle est parfois ralentie par les lourdeurs administratives. Nous l'avons constaté pas plus tard que le 22 mars dernier à l'occasion de la Matinée de l'eau organisée par la Profession ! La multiplicité des financeurs complexifie également les démarches et ne jouent pas en faveur de la réactivité.

Face à l'urgence, la volonté d'assouplir les verrous administratifs et d'inclure tous les acteurs concernés dans la gouvernance de la gestion de l'eau est une bonne nouvelle. »



Au plus proche des réalités de territoires dans le cadre de leurs activités professionnelles, les Canaliseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes ont acquis une légitimité reconnue et s'impliquent de longue date autour de la question de la préservation de la ressource en eau.

Ils sont à l'origine de plusieurs études, documents pédagogiques et évènements pour alerter collectivités, pouvoirs publics et grand public sur ces enjeux :

Rencontre régionale de l'eau et de l'assainissement, chaque année à l'automne sur le territoire rhônalpin.

Thématique de la 20^e édition (2022) : Les enjeux de la gestion du patrimoine pour un meilleur rendement des réseaux

Matinée de l'eau, chaque 22 mars à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, en Auvergne ou Rhône-Alpes.

Thématique de la 2^e édition (2023) : Comment les collectivités se préparent-elles pour optimiser et préserver leur ressource en eau potable ?

Etudes sur les rendements du réseau d'eau potable en Auvergne et en Rhône-Alpes, en partenariat avec la CERC ARA (disponibles sur demande)

[**Plaquette « L'eau en 5 questions », version CSSE et version Auvergne \(disponibles sur demande\)**](#)

Qui sommes-nous ?

Comptant près d'une centaine d'adhérents en AURA (15% en Auvergne – 85% en Rhône-Alpes) dont 90% ont moins de 250 salariés, le syndicat de spécialité des Canaliseurs représente les entreprises spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz.

Les Canaliseurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (17%), derrière l'industrie routière.

En Auvergne et Rhône-Alpes, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,054 milliard d'€ en 2021.

